

REER : huit Québécois sur dix ont atteint ou surpassé leur objectif d'épargne l'an dernier

Lévis, le 22 janvier 2015 – En 2013-2014, huit Québécois sur dix (78 %) ont atteint ou surpassé leur objectif d'épargne-retraite. De plus, en avril 2014, près de la moitié des cotisants à un REER comptaient utiliser leur remboursement d'impôt pour améliorer leurs finances personnelles :

- 24 % des épargnants entendaient investir ou épargner leur remboursement d'impôt;
- 22 % d'entre eux comptaient s'en servir pour rembourser une dette;
- et seulement 17 % des répondants parlaient d'utiliser cet argent pour acheter un bien, se payer un voyage ou des extras.

Voilà ce qui se dégage d'un sondage réalisé pour le compte de Desjardins Gestion de patrimoine au terme de la dernière saison REER par la firme de recherche SOM auprès de 675 internautes adultes québécois détenant des REER.

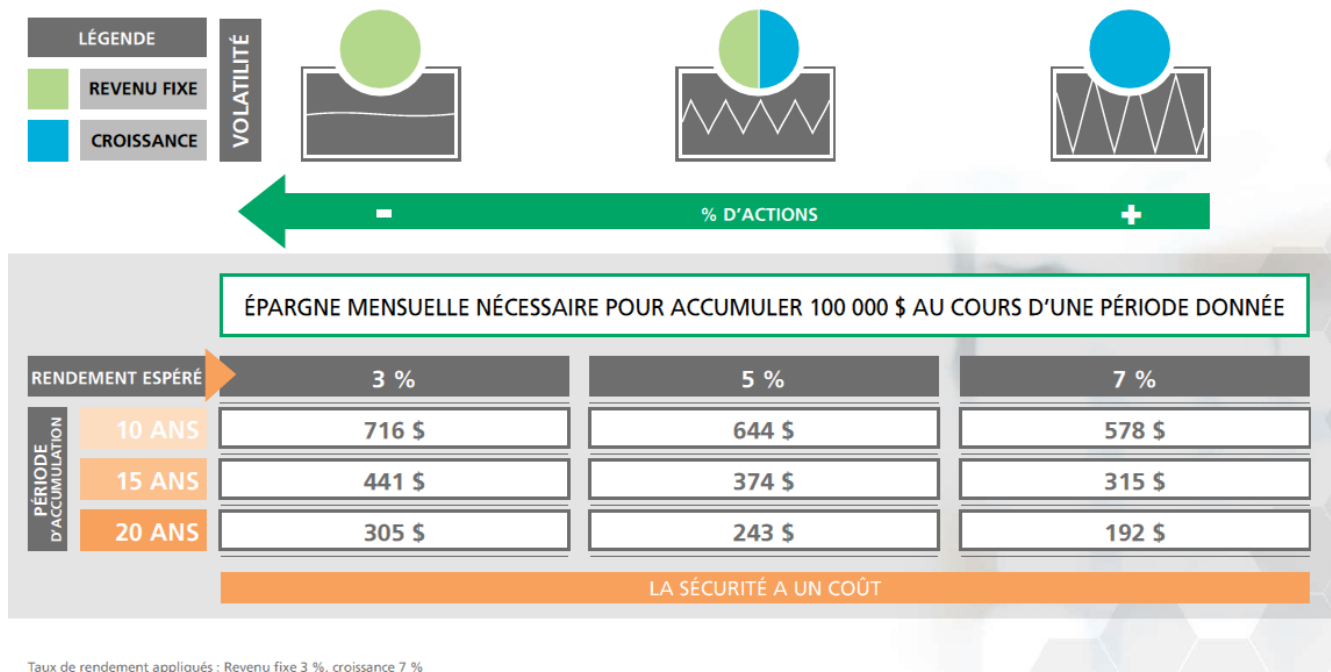
Planifier ses cotisations

Parmi ceux ayant atteint ou dépassé leur objectif d'épargne retraite, 57 % ont utilisé les versements périodiques. Ces épargnants disent procéder ainsi pour quatre raisons : 28 % car c'est simple, 27 % car c'est pratique, 21 % pour atteindre leurs objectifs et 21 % pour réduire l'impact de l'épargne sur leur budget.

« La période des REER est toute indiquée pour mettre en place une stratégie annuelle d'épargne. Épargner sans avoir l'impression de se priver, c'est possible. Il suffit de consacrer une petite portion de son retour d'impôt à un premier versement périodique. Ainsi, on se rend vite compte qu'on a les moyens de mettre en place une stratégie simple et de se donner la liberté à la retraite de voyager, de vivre au rythme de nos passions et de choisir le mode de vie qui nous convient », explique Angela Iermieri, planificatrice financière pour Desjardins Gestion de patrimoine.

Adopter une stratégie de placement appropriée

Outre la discipline de cotiser à son REER, l'accumulation de l'épargne-retraite suffisante dépend largement du niveau de volatilité toléré pour des placements à long terme. Pour déterminer le niveau de volatilité qu'un investisseur est prêt à accepter, son conseiller en gestion de patrimoine l'aide à déterminer son « profil d'investisseur » basé sur ses objectifs, son horizon de placement et sa tolérance au risque.



Dans une simulation réalisée par Desjardins Gestion de patrimoine pour évaluer le temps requis pour accumuler 100 000 \$, les versements mensuels varient de 305 \$ à 192 \$ sur une période de 20 ans selon que le véhicule de placement ait un rendement espéré de 3 % ou de 7 %. Au bout de 20 ans, l'investisseur qui accepte la volatilité associée à un rendement escompté de 7 % aura accumulé 100 000 \$ en investissant 27 120 \$ de moins, ou 59 % de moins, que l'investisseur ayant opté pour un placement plus sécuritaire ayant un rendement espéré de 3 %.

À propos du sondage SOM sur les cotisations REER

Le sondage en ligne a été réalisé entre le 17 et le 21 avril 2014 par la firme de recherche SOM auprès de 675 internautes adultes québécois détenant des REER. Marge d'erreur maximale de $\pm 3,8\%$, 19 fois sur 20.

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde, avec un actif de près de 227 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp Canada. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Considéré comme la quatrième institution financière la plus sûre en Amérique du Nord selon le magazine *Global Finance* et la deuxième plus solide au monde selon l'agence d'information financière *Bloomberg*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

- 30 -

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Richard Lacasse
 Relations publiques, Mouvement Desjardins
 418 835-8444 ou 1 866 835-8444, poste 3163
media@desjardins.com